AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Jean-Baptiste André GodinCollectionGodin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 (6)ItemJean-Baptiste André Godin au directeur des Forges et laminoirs de La Providence, 6 juin 1861

Jean-Baptiste André Godin au directeur des Forges et laminoirs de La Providence, 6 juin 1861

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (6)
Collation1 p. (97r)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin au directeur des Forges et laminoirs de La Providence, 6 juin 1861, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 03/12/2025 sur la plate-forme EMAN : https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/41846

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e<u>Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)</u>
Date de rédaction<u>6 juin 1861</u>
Lieu de rédactionGuise (Aisne)
Destinataire<u>Société anonyme de la Providence</u>

Lieu de destinationHautmont (Nord)

Description

RésuméGodin annonce qu'il ne peut donner suite à sa commande de tôles du 17 mai 1861, que La Providence ne peut lui envoyer dans le délai souhaité. Il leur fait une nouvelle demande de tôles à expédier de leur usine d'Hautmont ou de leur magasin à Paris.

Mots-clés

<u>Appareils et matériels, Fonderies et manufactures "Godin"</u>
Notice créée par <u>Équipe du projet FamiliLettres</u> Notice créée le 14/09/2022
Dernière modification le 26/04/2023

Guile le 6 juin 1860 h. Derebur des Forges demande to y work pourer, me four que toles que vous me lous un defai you ma abliga prouver aithurs, augoard him Sout pe sous remets he detail, he lous ou pourly me his eagulier in hautment in pourroisop to otherir Jans das magaans a suris due dimensions differentes afor de dans la plus fait muit a chaisir a prefire premieris Simuleuns o de largemen & barres for I . 1 - de longueur instrumini on nº2